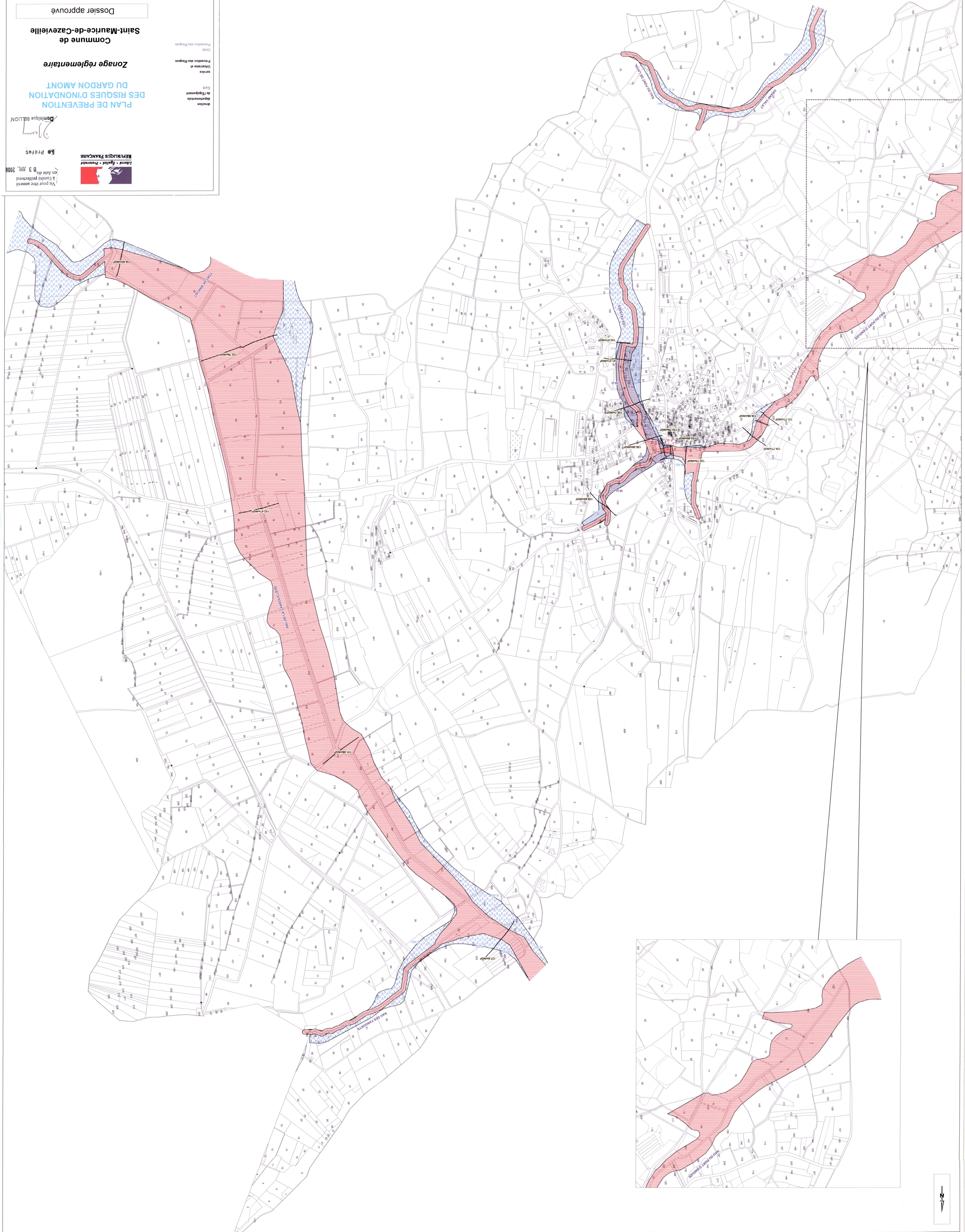
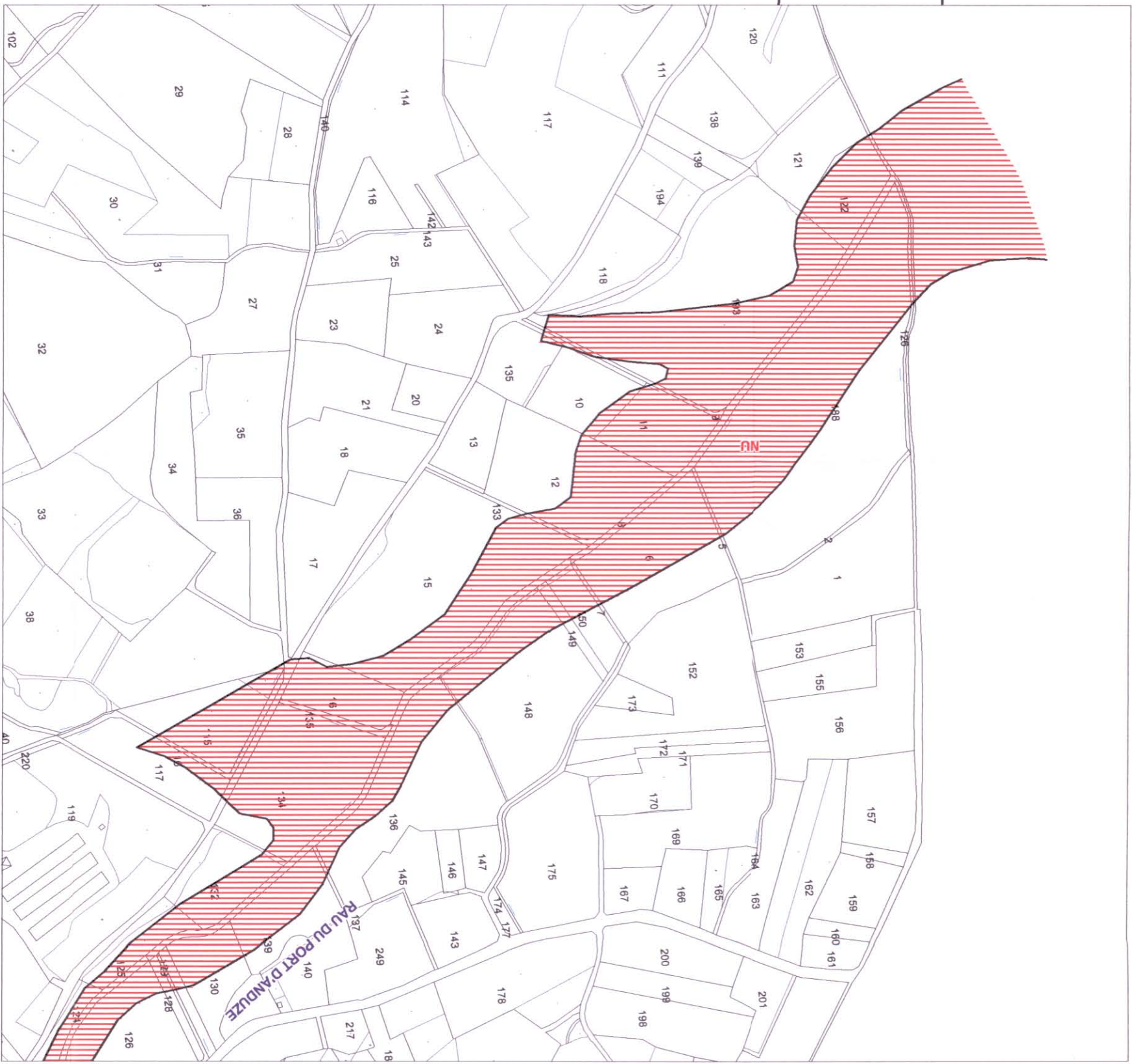




Liberté - Égalité - Fraternité

Vu pour être annexé
à l'arrêté préfectoral
en date du 03 JUIL. 2008

Préfet

Dominique BAILLON

PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES D'INONDATION
DU GARDON AMONT

Zonage réglementaire

Commune de
Saint-Maurice-de-Cazeville

Dossier approuvé

LEGENDE

F-Udu : zone de centre urbain inondable par un aléa fort

F-U : zone urbanisée inondable par un aléa fort

M-U : zone non urbanisée inondable par un aléa modéré

M-U : zone urbanisée inondable par un aléa modéré

R-U : zone urbanisée inondable par un aléa résiduel ou indéterminé

R-U : zone non urbanisée inondable par un aléa résiduel ou indéterminé

Echelle: 1/5 000